



Editorial

Madame, Monsieur, Chers Concitoyens,

Le 28 juin dernier, vous m'avez une nouvelle fois très largement renouvelé votre confiance et je vous en remercie très chaleureusement en mon nom et au nom de l'équipe que j'avais l'honneur de conduire.

Pendant la campagne électorale, j'avais annoncé que je conduirais la liste "Bien vivre ensemble à Neuvic" pour assurer la transition avec une équipe rajeunie, compétente et loyale.

Après 37 années passées à la tête de la mairie de Neuvic, je ne souhaite pas faire un nouveau mandat mais passer la main à ma première adjointe, Madame Paulette Doyotte début 2021.

A mes yeux, Madame Doyotte possède les qualités essentielles pour me succéder ; compétence, volonté. De plus elle aime les gens, ce qui la rend très populaire.

Cette année 2020 a commencé avec la crise du covid-19, notre région a été plutôt épargnée, mais il faut continuer à se protéger et à protéger les autres en portant des masques dans les lieux "fermés".

Vous verrez en parcourant les quelques pages de notre petit journal que la commune et la communauté de communes Isle Vern Salembre (CCIVS) mettent tout en œuvre pour améliorer notre vie quotidienne.

Que vous restiez à Neuvic ou que vous partiez vers d'autres horizons, je vous souhaite de bonnes vacances.

François ROUSSEL
Maire de Neuvic-sur-l'Isle

Bien cordialement

Le nouveau conseil municipal est installé



Au centre multimédia lors de son installation



Sur les marches de la mairie, lors de la séance suivante

1^{er} rang : Isabelle MORTET, André MALBEC, Géraldine JAHAN, François ROUSSEL, Paulette SICRE-DOYOTTE, Franck DUPREUILH,

2^{ème} rang : Jean Philippe REMY, César Serge CADARE, Jacques LARGE, François LAFONTA, Cédric LAFON, Jean Luc LABRUE,

3^{ème} rang : Cyntia BIBIE, Corinne PRESLE, Marie REMAUD, Sandra BERGER, Cécile LE HIR, Françoise ANGIBAUD,

4^{ème} rang : Antoine BARSBY, Sophie GOURAND PHILIPPE, Edmond ARAEZ, Serge FAURE, Marie Christine CHARRON BIGOT,

Absents sur les photos : Laurence GAUSSEN, Arthur GALLIEZ.

Communauté de Communes Isle Vern Salembre (CCIVS)

Les élections communautaires se sont déroulées le 16 juillet 2020. Paulette Doyote assurera au sein de la communauté de communes, pour les six prochaines années, la vice-présidence "Politique du territoire".

Les multiples atouts du territoire communautaire, avec son fort potentiel de développement comptèrent pour beaucoup pour les élus en 2012 lorsqu'ils prirent la décision de se lancer dans l'aventure de la CCIVS.

- Des axes de communication privilégiés : A89, le contrat d'axe ferroviaire, deux échangeurs avec deux zones d'activités en pôle position.
- Une situation géographique on ne peut plus stratégique : avec un véritable statut de porte d'entrée du Grand Périgueux, et un "boulevard" ouvert vers la métropole Bordelaise en pleine expansion.
- Des activités économiques à haute valeur ajoutée : sur un bassin historique avec un passé à forte identité industrielle, celui de la chaux et de la chaussure, sur lequel de nouvelles "pépites" émergent déjà.
- Dans un premier temps, il a fallu poser les fondations des actions à venir, cela a été fait lors du mandat qui vient de s'écouler.
- Maintenant, il convient de prendre résolument les conditions de cet avenir à bras le corps, pour rendre ce territoire attractif et porteur, à la hauteur des atouts et de l'ambition communautaires.

Il s'agit là de la mission dédiée au Pôle politique du Territoire dès le départ, résolument tourné vers l'avenir.

Place du Chapdal

- Un des chantiers les plus importants de la mandature écoulée où quelques équipements sont venus parfaire cet investissement (ici rac à vélo)



Déchets et ordures ménagères colonnes semi-enterrées

La CCIVS et le SMD3 ont beaucoup communiqué sur la collecte et la fiscalité liés aux déchets ménagers mais il reste encore beaucoup à faire en matière d'utilisation des colonnes semi enterrées ou bacs aériens.

Parmi les erreurs ou "incivilités" les plus fréquentes susceptibles d'entraîner des amendes, on doit citer la dépôse au pied des colonnes semi enterrées ou au pied des bornes à verre :

- encombrants
- de sacs de déchets
- de cageots vides ou remplis de bouteilles de verre
- de cartons "bruns" (cartons d'emballage)

Il est rappelé que seules les cartonnettes des emballages alimentaires (boîtes à gâteaux par exemple) peuvent aller dans le sac jaune.

Les cartons bruns doivent être déposés en déchèterie en attendant le mois de septembre où l'on aura des bacs aériens dans quelques points de la commune qui éviteront d'aller jusqu'à la déchèterie.

Ils ont un flux de recyclage différent de celui des cartons d'emballages alimentaires.

Afin d'anticiper l'évolution de la collecte des produits recyclables, sachez qu'il est tout à fait possible de venir avec son cabas rempli des déchets que l'on met habituellement dans le sac jaune et les déposer en vrac dans la colonne semi enterrée dédiée aux sacs jaunes.

Après une période de tâtonnement inévitable, les habitants de Neuvic en mettant leurs déchets dans ces colonnes semi enterrées feront comme des millions de français, ce qui permettra des économies de personnel et de carburant en ayant des réceptacles plus esthétiques que les anciens conteneurs.

Pour Planèze, les capacités des conteneurs sont parfois débordées et nous faisons remonter en temps utile les informations à la CCIVS ;

Il est important de signaler que les habitants de Planèze peuvent déposer leurs sacs jaunes et noirs dans toutes les autres colonnes semi-enterrées de la commune.



L'objectif du nouveau mode de collecte est d'avoir toujours les abords des colonnes semi-enterrées, propres et nets.

Dojo municipal

Isolé par l'extérieur, climatisé et chauffé le dojo a été entièrement réhabilité, intérieur compris.
Mais "Oh qu'il est beau notre dojo !"



Plateau multisports

Annoncé dans le dernier bulletin d'informations municipales le plateau multisports a vu le jour cité des Tilleuls. Quelques aménagements à terminer, une commission de contrôle à faire passer et ensuite libre à chacun de venir l'utiliser en respectant cet équipement (pas de deux roues, pas de trottinette et autres)



Terrains communaux mis en vente

Lotissement de la rue des Chênes

3 lots sont retenus, il reste donc 11 lots à vendre, d'une superficie de 700 à 800 m², dont 5 raccordables immédiatement et 6 autres au plus tard fin 2021.

Quartier de la Gare

3 très beaux terrains entièrement viabilisés, d'une superficie de 1000 à 1600 m², dans ce quartier en plein devenir.

Plans page 21 du bulletin municipal de janvier 2020

Contact mairie de Neuvic au 05 53 82 81 80

Pensez à consulter le guide "guide méthodologique pour vous aider à construire" du CAUE (Conseil en Architecture, Urbanisme et Environnement), accessible sur le site de la mairie www.mairieneuvic.fr - rubrique Vivre à Neuvic - Urbanisme

Assainissement et réhabilitation réseau AEP

(tranche La Gare - La Côte)

C'est mercredi 22 juillet que la distribution d'eau a été basculée sur le nouveau réseau de distribution d'eau potable sur ce secteur.

Dans les rues le réseau d'assainissement est désormais terminé. Pour pouvoir l'exploiter et autoriser les futurs abonnés à se raccorder il reste à obtenir du service "Infrastructure" de la SNCF l'autorisation de passer une canalisation de refoulement sous la voie ferrée pour rejoindre la station d'épuration à l'entrée du bourg.

Patience, patience !



Liaison douce entre la Gare et les petites maisons de la double

Annoncée dans le dernier bulletin d'informations municipales à fin avril 2020 la fin des travaux concernant la liaison douce entre la gare et les petites maisons de la Double ne pourra être respectée.

En effet des nouvelles contraintes techniques récemment découvertes pour le franchissement du pont sur la rivière Isle obligent le maître d'ouvrage (la communauté de communes - CCIVS) à décaler ces travaux.

La partie entre les petites maisons et le pont sur la rivière Isle devrait toutefois débuter avant la fin de l'année, sécurisant ainsi une partie du tronçon.



Fibre optique

Périgord Numérique a en charge le développement de la fibre optique sur l'ensemble de notre département. Deux phases successives de travaux, la première devant s'achever en 2021 et la seconde entre 2022 et 2025.

Pour permettre l'accès au Haut Débit en attendant l'arrivée de la fibre, Périgord Numérique a mené plus de 200 opérations de montée en débit sur le réseau ADSL. C'est une solution intermédiaire en attendant la généralisation de la couverture en fibre optique jusqu'au domicile. Ces opérations ont déjà eu lieu sur la commune.

Concrètement, la montée en débit consiste à réaménager la boucle téléphonique locale en déployant de la fibre optique jusqu'aux sous-répartiteurs, qui regroupent plusieurs lignes d'abonnés. De là, repartent les lignes de cuivre classiques jusqu'aux habitations qui bénéficient de l'ADSL. Cette solution permet d'accroître le débit descendant des lignes raccordées par rapport au débit initial.

La commune de Neuvic est programmée en phase 2 du déploiement du réseau FTTH (fibre jusqu'à l'abonné), entre 2022 et 2025 (calendrier prévisionnel qui sera fixé à l'automne 2020, après les appels d'offres.

Pour les habitants qui malgré tout ne disposent pas encore d'une connexion performante, des solutions alternatives existent et facilitent les usages d'internet au quotidien : le satellite et la 4G fixe

Périgord Numérique propose une aide de 200€ permettant de financer l'acquisition de matériel et l'installation pour recevoir le Haut Débit via les technologies alternatives : Très Haut Débit par satellite (parabole) ou 4G Fixe (antenne si nécessaire) pour les usagers non raccordables par un moyen filaire (ADSL à moins de 3 Mb/s).

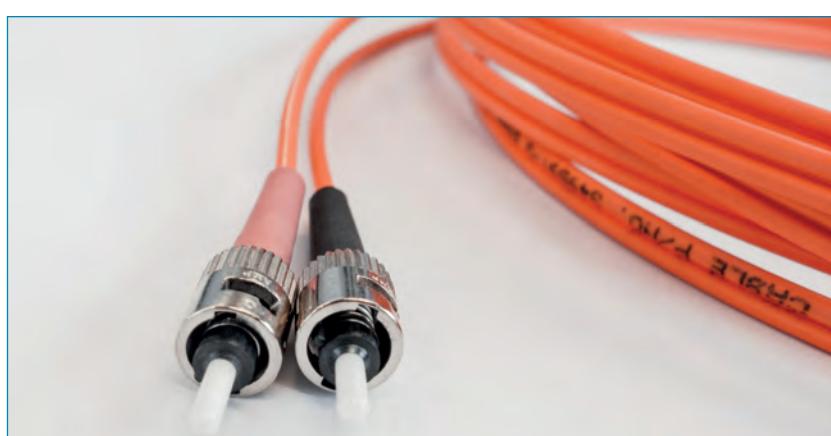
Pour plus de renseignements :

perigordnumerique@dordogne.fr

Pour les entreprises qui rencontrent des difficultés de débit, Périgord Numérique finance via le Plan Périgord Entreprise, un diagnostic de connectivité et proposera des solutions alternatives.

Pour profiter de ce diagnostic écrire à :

perigordnumerique@dordogne.fr



Elagage des haies et branches

**En bordure des voies publiques,
surveillez vos branches !**

Les haies vives, les arbres ou les arbustes, les lierres ou toute autre végétation, plantés en bordure de voie publique ou privée peuvent être source de danger et menacer la sécurité publique, en :

- masquant la visibilité des automobilistes,
- cachant des panneaux de signalisation routière,
- gênant la libre circulation des piétons (poussette, fauteuil roulant, parapluie, etc.),
- menaçant le réseau de distribution électrique ou téléphonique (branches sur les fils).



Aussi, nous vous demandons de veiller à la taille ou l'élagage de toute végétation plantée en bordure de route afin qu'elle ne dépasse pas l'aplomb en limite du domaine public et qu'elle ne touche pas de conducteurs aériens (EDF, Télécom, éclairage public).

L'élagage incombe au propriétaire (ou son représentant ou son locataire), qui doit veiller à ce que rien ne dépasse de sa clôture sur le trottoir ou la rue.

Pour rappel : la réglementation en matière de plantations d'arbres en bord de voirie est précisée dans le bulletin municipal de janvier 2020 - page 12.

Nouvel EHPAD



VUE SUR L'ENTREE DE L'EHPAD DEPUIS LA RUE A. YVAN DE LAPORTE

Le nouvel EHPAD sera "très classe" avec des bâtiments en parement pierre sur tout le terrain disponible, alternant bâtiments R + 1, jardins d'agrément et points de rencontres intergénérationnelles.

Compte tenu de contraintes administratives diverses et variées, les travaux ne devraient pas débuter avant 2021, pour une mise en service en 2023.

RUGBY Union Saint-Astier-Neuvic

Super saison, même tronquée, pour notre équipe qui pour la première fois de son histoire jouera en Fédérale 3.



FOOTBALL - ASNSL

Bravo à nos jeunes U13, qui joueront la saison prochaine en tant que U14, en R1, plus haut niveau régional.

A noter que pour cette catégorie nous sommes en entente avec Grignols-Villamblard.

Ainsi, les jeunes nés en 2007 souhaitant évoluer au plus haut niveau régional, sont invités à rejoindre le club de football au sein d'un groupe de qualité, convivial et familial, mais aussi sérieux et discipliné.

Contact Fabien NAUDET - 06 31 19 76 85



... sans oublier bien d'autres clubs sportifs et associations qui animent notre commune.

Fleurissement du centre-bourg

De belles compositions florales agrémentent les jardinières du centre de Neuvic.



Le marché

Le marché a été maintenu pendant toute la durée du confinement dans le respect des gestes barrières : sens de circulation, distanciation physique et port du masque recommandé.



Depuis début juillet, il a été décidé de fermer la rue de Planèze (de l'église au bas de la halle) aux véhicules, et ce, à titre expérimental.

Ainsi, les piétons peuvent librement circuler du centre-bourg vers la halle, sans danger. Cette mesure permet ainsi de créer du lien entre les commerces neuvicois et les producteurs ou commerçants du marché.

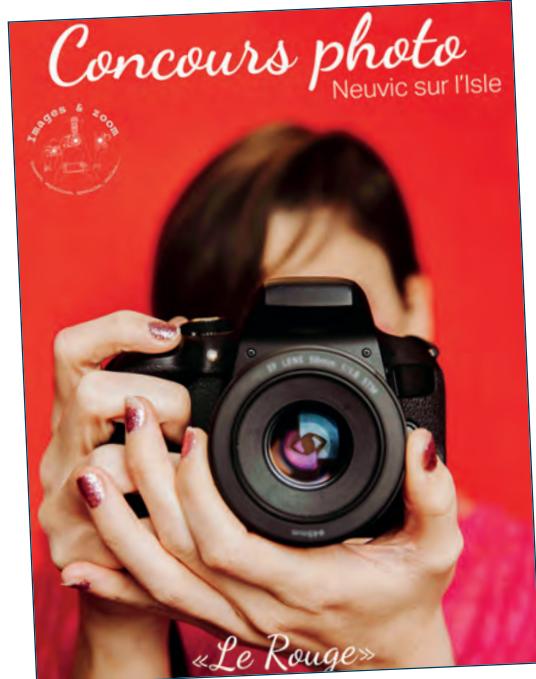
Le contournement du marché par les véhicules peut alors se faire par l'avenue Yves Guéna.

Nous avons de nombreux retours positifs de cette nouvelle organisation.

Concours photo "Images & zoom"

Malgré les événements qui ont bouleversé ce printemps 2020, la cinquième édition du Concours photo "Images & zoom" est maintenue. Le thème choisi est "Le Rouge", couleur de la passion, de l'amour mais aussi du sang, de l'interdit, du danger... Dans un registre plus simple, nous retrouvons aussi le rouge dans les fleurs, le soleil, les fruits, les légumes...

Que de possibilités pour faire de beaux clichés !



Tribune Libre de l'Opposition



• Liste François LAHONTA

Nous remercions chaleureusement les électrices et les électeurs qui nous ont fait confiance. Les élections municipales sont terminées et resteront marquées par une crise sanitaire inédite.

Comme lors du mandat précédent, nous nous engageons à pratiquer une opposition constructive en accord avec nos engagements de campagne.

Déjà, nous regrettons le manque de concertation pour le choix du site du nouvel EHPAD qui faisait partie de notre programme en 2014. Nous avons aussi demandé, dans le cadre de la programmation de travaux d'éclairage public et d'effacement des réseaux téléphoniques, de prévoir des fourreaux pour la fibre et son futur développement prévu entre 2022 et 2025. Dans cette attente, des solutions alternatives au Très Haut Débit existent et Périgord Numérique propose des aides aux habitants (perigordnumerique@dordogne.fr).

Nous serons présents dans les commissions des finances, d'appel d'offres et de subventions aux associations.

Dans l'attente du vote du règlement intérieur du conseil municipal, nous devrions disposer d'un local à l'hôtel d'entreprises ou vous pourrez nous rencontrer et d'une page d'expression dans le bulletin municipal.

En attendant, nous vous souhaitons d'excellentes vacances d'été. Protégez-vous, protégez vos proches et respectez les gestes barrières.

François LAHONTA, Marie REMAUD

• Liste Serge FAURE

Chers Neuvicoises et Neuvicois

Les élections municipales 2020 nous ont permis de vous rencontrer et vous, de nous connaître.

Nous n'avons pas à rougir de ce résultat qui nous a placé en deuxième position.

Nous sommes 4 élus dans l'opposition et nous ferons en sorte de défendre au mieux vos intérêts.

N'hésitez pas en cas de besoin à prendre contact avec vos élus :

Serge FAURE : 06 30 08 81 64

Marie-Christine CHARRON BIGOT : 06 86 27 32 41

Edmond ARAEZ : 06 60 25 51 46

Corinne PRESLE.

Je vous renouvelle chaleureusement mes remerciements pour la confiance que vous nous avez accordée et pour tous vos messages de sympathie.

Bien à vous,
Serge FAURE

Noces de diamant Annie et André GUILLON



Dans une précédente édition nous avions parlé des noces d'Or de Monsieur et Madame GUILLON.

En fait il s'agissait de leurs noces de Diamant, 60 ans de mariage ce qui est encore plus magnifique.

Rendez vous pour les noces de Platine...

Base de loisirs

Chers neuvicois et touristes, n'oubliez pas qu'été rime aussi avec loisirs, alors n'hésitez pas à rendre visite à notre ami César à la base de loisirs où vous pourrez pique-niquer, pratiquer mini-golf, bowling, louer des bateaux électriques, déguster une glace, vous rafraîchir.

Mais aussi traverser la rivière Isle au moyen du bac mis gratuitement à votre disposition.

Vous pourrez ainsi rejoindre sur l'autre rive, la piscine qui accueille désormais le public avec une jauge de 70 personnes sur un créneau d'une heure trente minutes.



Feu d'artifice du 14 juillet



Neuvic a été l'une des rares communes de Dordogne à "osé" un feu d'artifice, tout en respectant les mesures barrières

Le nouveau lieu (le stade de rugby) a permis à plus d'un millier de spectateurs d'admirer un feu de grande qualité, rythmé par une musique bien adaptée.

Une armée de bénévoles avait mis à la disposition du public 900 chaises pour respecter le cahier des charges lié au Covid 19. Cette même armée de bénévoles a "remballé" les chaises en un temps record.

De nombreuses personnes ont également vu le feu d'artifice en "drive" depuis les nombreuses places du parking existant à côté des stades.

Quant aux habitants de Planèze, depuis chez eux, ils étaient aux premières loges.

Merci aussi à la banda neuvicoise Los Companeros qui a fait le show pendant une bonne heure, donnant ainsi au stade des allures de fête de Bayonne.



Animations

MERCREDI 5 AOUT ET MERCREDI 19 AOUT

Sur les traces de la Résistance - NEUVIC

Visite guidée par l'historien Patrice Rolli.

Le point de départ sera en gare de Neuvic où sera évoquée la fameuse attaque du train des milliards de la Résistance le 26 juillet 1944. Le groupe se rendra ensuite au hameau d'Espinasse à Saint-Germain du Salembre où 27 maquisards de la forêt de la Double trouvèrent la mort le lendemain dans un engagement contre l'armée allemande. Enfin, déplacement dans le monde des maquisards à Saint-André de Double afin d'évoquer le rôle des femmes dans la Résistance à travers l'action d'Alice Brandissou, tenancière du café du village et boîte aux lettres de la Résistance.

Départ 9h, retour 12h30 - Déplacement en véhicule privé.
visite dans le respect des gestes barrières.

10€/adulte, 5€/ enf-18 ans. Réservation conseillée.
Patrice Rolli 06 95 05 66 20 / 05 53 81 52 21

MERCREDI 19 AOUT

Cluedo grandeur nature : enquête policière en équipe à partir d'indices disséminés dans Neuvic.

Tout public à partir de 8 ans. Durée 1h30.

2 sessions : 17h-18h30 et 18h30-20h.

Sur réservation, 5 €/pers, RDV devant l'Office de Tourisme de Neuvic : 05 53 81 52 11

MARDI 11 AOUT

Cinéma en plein air - Bigfoot family

Le centre multimédia en partenariat avec Ciné Passion, la Fabrique et le château de Neuvic vous proposent une séance de cinéma dans la cour du Château.

Tarif unique 5 € - Renseignements 05 53 80 12 34
En cas d'intempéries, repli au centre multimédia
Possibilité de restauration au Château - Menu moules frites
Réservation 06 36 83 85 52